

Que la justice pense à Santiago avant de punir sa maman !

écrit par Jacques Martinez | 3 novembre 2024

Le Parisien



Santiago, grand prématuré, avait été enlevé par ses parents de 23 et 25 ans dans le service de néonatalogie d'un hôpital à Aulnay-sous-Bois. Photo : Avis de recherche de la police fédérale belge

Enlèvement de Santiago : la mère du nourrisson rentrera seule en France

Les deux parents sont poursuivis pour avoir enlevé leur bébé âgé de 17 jours de la maternité à Aulnay-sous-Bois, le 21 octobre dernier.

Par Le HuffPost avec AFP

[Partager](#)



AFP PHOTO / MINISTERE DE L'INTERIEUR

Le visage des parents de Santiago, principaux suspects dans l'enlèvement du nouveau-né lundi 21 octobre à Aulnay-sous-Bois. Le nourrisson a été retrouvé dans un hôtel à Amsterdam, aux Pays-Bas.

Dans le cas du petit Santiago, je pense plus au gamin qui devrait encore être au chaud dans le sein de sa maman qu'à ses jeunes parents de 23 et 25 ans qui l'ont mis en danger en le retirant d'un service de néonatalogie d'Aulnay-sous-Bois (Seine-Saint-Denis) alors qu'il est très grand prématuré : d'où ma réaction contre la justice, qu'elle soit française ou hollandaise !

Que l'on me comprenne bien : je ne suis pas pour la maman, je pense avant tout au bébé !!! C'est pour le bien du gamin que je trouve anormal que les autorités de l'un ou l'autre pays ne permettent pas, non à la mère de voir son gosse mais au gosse de voir sa mère ! ☐ Tout est dans la nuance.

C'est en effet le petit qui a besoin, pour permettre à son organisme de tenter de finir de se constituer, de sentir sa maman contre lui ! Il devrait d'ailleurs être toujours en son ventre. Bien à l'abri !

Effectivement la mère mais le père également ont fait une énorme connerie en voulant retirer leur gosse du centre hospitalier. Mais, comme il n'y avait (encore) aucune demande officielle de retrait de l'enfant de leur garde parentale, il n'y a pas eu légalement d'enlèvement.

Toutefois, cela fait une semaine que le gamin ne « sent » plus sa mère, la peau de sa mère... n'entend plus la voix de sa mère mais sent -par son odorat et son épiderme- des peaux inconnues de lui et entend des intonations vocales nouvelles pour lui venant d'autres personnes : infirmières et infirmiers, médecins et autres personnels hospitaliers ! ☐Je pense -mais peut-être suis-je dans l'erreur ?- que cela ne peut qu'être préjudiciable à son si frêle développement. Car, c'est du moins ma crainte, cette situation ne risque-t-elle pas de faire penser à son petit cerveau que, lui, en tant qu'être vivant, est en danger parmi toutes ces nouvelles personnes, tous ces inconnus, en danger parce loin de sa mère, au lieu d'être en sécurité, en elle ??? ☐Et ne serait-il pas possible que son cerveau donne ordre à son organisme de se mettre en « sommeil » et lui impose de se méfier de tout ce qui vient de l'extérieur, cet extérieur qui n'est plus le sien à savoir le... sein réconfortant de sa maman.

Je crains que cela ne l'empêche, de ce fait, de poursuivre son développement déjà grandement ralenti par son arrêt bien avant... que dis-je, beaucoup trop avant terme !

Je le reconnais : je n'en sais rien, je n'ai aucune connaissance en ce domaine. Mais pourquoi des justices prennent-elles ce risque de mettre cet enfant en danger - danger de poursuivre seul son développement- alors que

l'urgence n'est pas de « punir » sa mère, d'autant que celle-ci lui a fait prendre du poids pendant les jours où Santiago était loin de l'hôpital ! Qu'elle soit « punie » pour les risques qu'elle fait courir à Santiago, c'est un aspect du problème mais un aspect mineur par rapport à ce que risque ce si fragile prématuré !

□En effet, l'urgence n'est pas de punir la maman qui, avec la justice française, passera devant un juge dans des mois, voire des années ! Il serait criminel que notre justice empêche Sébastien de retrouver sa maman, sa voix, son odeur, sa peau !!!

□L'urgence est le développement d'un gamin qui devrait encore « n'être » qu'un foetus »□(puisque, pour la justice française, un être humain n'a aucune existence avant sa naissance).

□Que la justice permette à sa mère mais aussi à son père de lui rendre visite plusieurs fois par semaine -certes sous grande surveillance !- mais, mesdames et messieurs qui êtes chargés de ce dossier, faites qu'au plus tôt, le jour même de son arrivée en France, cette femme mais aussi cet homme soient conduits auprès de Santiago...

J'espère que Santiago sera transféré des Pays-Bas le même jour que sa maman ! Sinon cela en ajouterait au scandale de cette séparation !

Et tout cela non pour leur faire plaisir mais pour le bien, pour le développement, pour la santé d'un être des plus frêles, parmi les plus frêles d'entre tous les Français mais aussi parmi les 8 milliards d'êtres humains que nous sommes sur Terre ! Combien de petits Terriens arrivent sur notre planète mère, avec autant de mois d'avance ? Certainement peu, très peu.

Donc, à ce petit Sébastien si pressé d'être parmi nous, accordez, Mesdames et Messieurs les magistrats, le maximum de chances de finir de se constituer en un être humain parfaitement et pleinement « petit homme » ! Accordez à sa maman mais aussi à son papa la possibilité d'être avec lui,

près de lui, tout contre lui si possible tous les jours, du moins jusqu'à ce qu'il arrive au terme de la grossesse qui était prévue pour sa maman !

Et Santiago viendra, j'en suis persuadé, vous en remercier du moins quand il sera majeur à 18 ans, donc trois mois avant le terme prévu par sa Maman !

Jacques MARTINEZ, journaliste, à RTL, de stagiaire à chef d'édition des informations de nuit (1967-2001), pigiste à l'AFP, le FIGARO, le PARISIEN...